

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1374

Attribution de subventions dans le cadre du soutien à des associations de jeunesse

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. LEVY Charles-Franck

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1374 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN A DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif contribue à l'animation des quartiers de notre ville en renforçant le lien social autour de projets et manifestations. C'est dans ce cadre qu'interviennent également des associations œuvrant tout particulièrement en direction des jeunes, avec et pour les jeunes. Elles encouragent ainsi les jeunes, grâce à différents dispositifs pédagogiques, à développer leur autonomie et à s'investir dans des engagements citoyens de nature à favoriser la multi culturalité et le vivre ensemble. En leur apportant son soutien, la Ville de Lyon contribue à aider ces jeunes dans la construction de leur avenir.

Ainsi, la Ville de Lyon a déjà accompagné différentes actions avec l'attribution de subventions lors de la séance du Conseil municipal du 9 juillet 2015 (délibération n° 2015/1246) et il vous est proposé aujourd'hui d'examiner deux projets, l'instruction de ces dossiers n'étant pas complètement achevée lors de la précédente séance.

Je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subventions suivantes :

<b>STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>ACTION</b>	<b>MONTANT PROPOSE (en euros)</b>
Fréquence Ecoles 8 rue Chaponnay 69003 LYON	<p>« Event » est un rendez-vous pour tous, professionnels, parents, enfants adolescents et jeunes qui permet une réponse originale aux questionnements et inquiétudes soulevées régulièrement par le développement des technologies et la place prédominante des écrans.</p> <p>Cette manifestation repose sur l'importance consacrée à la médiation qui permet d'apprendre mais également de donner du sens aux usages du numérique.</p> <p>L'ensemble de cet événement se construit durant plusieurs mois avec des partenaires locaux. Pour le volet jeunesse, un atelier/conférence se met notamment en place pour permettre aux professionnels jeunesse de mieux appréhender les questions autour de l'éducation aux médias et l'utilisation du numérique.</p>	11 350 €

Scouts et Guides de France Centre de ressources Centre-Est 153 rue Cuvier 69006 LYON	Animation de groupes locaux de jeunes pour contribuer à leur éducation et leur engagement dans la vie sociale selon les principes et méthodes du scoutisme. Projet éducatif autour de rencontres, évènements et activités, découverte et respect de la nature, formation des bénévoles.	5 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>16 350 €</b>

Vu la délibération n° 2015/1246 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations de jeunes ou en faveur de la jeunesse ci-dessous, pour un montant total de 16 350 euros :

- Fréquence Ecoles : 11 350 € ;
- Scouts et Guides de France - Centre de ressources Centre-Est :  
5 000 €.

2. La dépense en résultant, soit 16 350 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit n° 41887, nature 6574, fonction 422 après transfert de 5 000 euros à partir de la ligne de crédit 41939, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY